

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL.

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

LA FÊTE-DIEU ET LA PROCESSION DU T. S. SACREMENT : origine de cette fête, quel a été le but de l'Eglise en l'instituant; indulgences accordées aux fidèles qui assistent aux offices. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : Parcours de la procession de la Fête-Dieu; ordinations à Montréal; retraite de la confrérie de la Sainte-Famille; ordinations à Québec; fondation d'un couvent à Stanstead; professions religieuses à Saint-Hyacinthe; pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré. — RÉCEPTION DE MGR MERMILLOD A FRI-



### SOMMAIRE

BOURG, d'après le Courrier de Genève. — LES PETITS SOULIERS D'OR DE LA MADONE, légende du moyen-âge. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: Missions étrangères, Canton; opinion de la Tribune de New-York sur les Frères des Ecoles Chrétiennes; Troisième congrès des œuvres eucharistiques; Notre-Dame de Lourdes de Constantinople; la sainte Tunique de N. S. Jésus-Christ; images de N. D. de Bregenz (Suisse). — LA CLIF DES AMES, (suite et fin.) — Conseils aux ouvriers. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 mois, 55 cents — l'an, une piastre

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer : EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 25.

### PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 27 Mai — Saint-Raphaël de l'île Bizard.  
Mardi, 29 " — Saint-Constant.  
Jeudi, 31 " — Saint-Cuthbert.  
Samedi, 2 Juin — N. D. de Bonsecours.

---

Dimanche, 27 Mai — 2<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte — dans l'octave de la Fête-Dieu. — Semi-double, ornements blancs.

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

*Cathédrale.*—Dimanche, 27 mai, messe basse à 10 h. ; vêpres en présence du S. Sacrement et salut à 5 h.

Mercredi, 30, à 7 h., grand'messe pour les bienfaiteurs de l'évêché.

*Notre-Dame.*—Dimanche, 27 mai, messe à 8 h.  $\frac{1}{2}$  ; après la messe, procession solennelle du T. S. Sacrement.

*Notre-Dame de Grâce.*—Dimanche, 27 mai, procession après la messe de paroisse présidée par S. G. Mgr de Montréal.

*Bon-Pasteur.*—Lundi, 28 mai, à 8 h., profession religieuse présidée par Mgr Lorrain.

Itinéraire des visites pastorales de S. G. Mgr de Montréal pendant la semaine.

28 mai, Rigaud,—29, Très-Saint-Rédempteur,—30, Sainte-Marthe,—31, Sainte-Justine,—1er juin, Saint-Télesphore

LA PROCESSION DU TRÈS SAINT SACREMENT.

Vers le milieu du treizième siècle, l'Eglise jugea à propos d'établir une fête particulière en l'honneur du corps et du sang de Jésus-Christ, réellement présent sur les autels, pour confondre les hérétiques qui blasphémaient contre ce sacrement, donner aux fidèles l'occasion de manifester leur foi sur cet auguste mystère et empêcher le mensonge de prévaloir contre la vérité. Cette fête fut appelée la fête du très saint Sacrement; on l'appela aussi et on l'appelle encore la *fête Dieu*, la *fête du Corpus* ou *du corps de Dieu*.

En 1246 le pieux évêque de Liège porta, pour tout son diocèse, le décret d'institution de la Fête Dieu, fixée au jeudi après la Trinité. Les chanoines de la collégiale de Saint-Martin furent les premiers à célébrer cette touchante solennité. Mais cette fête ne fut pas également bien accueillie partout; on la traita de nouveauté; c'était, disait-on, assez honorer le saint Sacrement que de célébrer tous les jours le saint sacrifice de la messe. Les uns la rejetèrent, les autres firent leurs réserves, jusqu'à ce que l'Eglise universelle eût parlé. Elle parla enfin, et ce fut le pape Urbain IV qui en fut le premier organe. Par sa bulle du 8 septembre 1264, il étendit la fête à toute la chrétienté et chargea saint Thomas d'Aquin d'en composer l'office. Les guerres intestines qui troublèrent l'Italie après la mort d'Urbain IV firent oublier la fête qui ne fut célébrée que dans le diocèse de Liège. Cinquante ans après, Clément V, dans le concile de Vienne, ordonna la mise à exécution de la bulle d'Urbain IV. Son successeur Jean XXII, en confirmant la constitution dite *clémentine*, décréta que la fête Dieu serait solennisée avec octave et qu'on porterait le saint Sacrement en procession. Martin V ordonna que la fête se célébrât au son des cloches et Eugène IV, en 1433, enrichit la fête de nombreuses indulgences et voulut que tous les évêques publiassent à ce sujet des lettres pastorales.

Depuis cette époque l'Eglise a célébré la fête du très saint Sacrement avec la plus grande pompe. C'est la plus majestueuse des fêtes de l'Eglise, celle où l'or brille sur les vêtements de ses ministres, où les fleurs sont prodiguées sous leurs pas, où tous les fidèles rivalisent d'ardeur pour témoigner leur foi au grand mystère de l'Eucharistie. De toutes parts les rues et les édifices se parent de riches tentures, le pauvre orne sa demeure de guirlandes de fleurs; les jeunes vierges se couvrent de voiles d'une éclatante blancheur, les enfants remplissent les corbeilles de roses effeuillées et les offrent au Dieu qui les fait naître, tandis que les lévites font voler vers ce même Dieu la fumée de l'encens. Quel mouvement, quelle allégresse partout où doit passer le saint Sacrement! Voyez-vous ces vieillards qui inclinent devant le Saint des saints leur tête blanche; ces malades qui se traînent sur son passage pour implorer leur guérison; ces jeunes mères agenouillées qui élèvent

leurs petits enfants vers Jésus qui les aime tant ! Qui pourrait assister à ce spectacle sans en être ému. “ Je n’ai jamais vu, dit l’inipie Diderot, cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le saint Sacrement ; cette foule qui les précède et les suit dans un silence religieux ; tant d’hommes le front prosterné contre terre ; je n’ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, entonné par les prêtres, et répondu par une infinité de voix d’hommes, de femmes, d’enfants, sans que mes entrailles en aient été émues, en aient tressailli et que les larmes ne m’en soient venues aux yeux ! ”

Au milieu de cette pompe triomphale le clergé chante le *Pange lingua*, le *Lauda Sion*, le *Verbum Supernum*, œuvres magnifiques de saint Thomas d’Aquin, œuvres admirables qui unissent l’action d’une piété tendre au langage le plus exact de la théologie. Saint Thomas d’Aquin savait renfermer de grandes pensées dans un court espace et on doit admirer la concision de la strophe suivante, tirée de l’hymne *Verbum supernum*... “ En naissant il devient “ notre frère ; en mangeant, avec ses apôtres, il devient la nourriture de l’homme ; en mourant, il est notre rançon ; en régnant “ dans le ciel, il est notre récompense.”

D’après une déclaration de la Congrégation des Rites les cantiques en langue vulgaire sont défendus pendant la procession.

L’Eglise, en instituant la fête du très saint Sacrement, a voulu prémunir ses enfants contre les séductions de l’hérésie ; en élevant ce monument au plus auguste de nos mystères, elle a voulu aussi réparer par la rompe qu’elle déploie dans cette fête les outrages que reçoit chaque jour Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. de la part des hérétiques qui le blasphèment, de la part des mauvais chrétiens qui communient indignement.

Quant à la procession du saint sacrement, l’Eglise l’a établie pour marquer la victoire de Jésus-Christ sur l’hérésie et sur ceux qui outragent le mystère adorable de son corps et de son sang ; pour sanctifier nos places publiques, nos rues et nos maisons par la présence de ce divin Sauveur, qui, partout où il passe, ne manque pas de répandre ses faveurs et ses dons.

Le célébrant doit porter lui-même l’ostensoir et l’avoir entre les mains.

La Congrégation des Rites avait décrété le 11 mai 1652 que la bénédiction ne devait être donnée qu’une seule fois à la fin de la procession ; mais l’usage contraire s’étaient établi en plusieurs lieux, elle a déclaré qu’on pouvait donner la bénédiction, non pas à chaque reposoir, mais une ou deux fois dans le cours de la procession.

L’Eglise ne nous fait pas une obligation d’assister à la procession, mais elle nous y exhorte fortement. Cette exhortation est bien douce pour tous ceux qui aiment véritablement Jésus-Christ, car, ils lui prouveront leur amour en y assistant avec une foi vive et une adoration profonde.

De même pendant toute l'octave de la fête Dieu, le saint Sacrement étant exposé, les fidèles doivent lui faire de fréquentes visites et assister, autant que possible à la sainte messe; aux vêpres et au salut. "Si les bénédictions des anciens patriarches étaient désirées avec tant d'ardeur combien ne devons nous pas souhaiter davantage les bénédictions de Jésus-Christ le principe et la source de toutes les grâces! avec quel respect ne devons nous pas les recevoir!"

Comme nous l'avons dit en commençant de nombreuses indulgences sont accordées par le Saint-Siège aux fidèles qui assistent aux offices du saint sacrement. Les papes Urbain IV, Martin V, Eugène IV ont accordé un grand nombre de jours d'indulgence pour matines, pour la messe, pour les premières et les secondes vêpres, pour assister aux processions. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire d'après la déclaration de Benoît XIV, du 13 septembre 1749.

---

#### CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

La procession du T Saint-Sacrement sortira demain dimanche après la messe qui sera célébrée à 8 h.  $\frac{1}{2}$ .

En quittant Notre-Dame la procession suivra la place d'Armes, la rue Saint-Urbain jusqu'à la rue Lagauchetière qu'elle parcourra jusqu'à la rue Visitation. Elle fera station à l'église Saint-Pierre. A la sortie de Saint-Pierre elle suivra la rue Visitation, la rue Notre-Dame et rentrera à l'église Notre-Dame.

Une messe basse sera dite dès la rentrée de la procession.

La procession du T. Saint-Sacrement sera présidée par Mgr Lorrain, évêque de Cythire.

---

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal a fait samedi dernier les ordinations suivantes dans la chapelle du grand Séminaire :

*Tonsure.*—M L Boisseau, W J Deguire, A J Dugast, H J Laurier, J J McGowan, J J Cahalaa, D F Lee, W J Quirk, D H Reardon, J F Driscoll, J Hallinan, F J Brune, H J Geling, J A Gerlemann, E J Broderick, D H Lawler, W J McGusk, T F Whelan, J J Lynch, T Carey, P J. O'Brien, T P O'Colnor, H J Traher, J J Libert, P P Carlow, W Flynn, J F Hanvey, D F Sheedy, F Sirois, PG McManus, E Chapdeleine, E J Senesac, F X Gores, P J Garneau, T H McLoughlin, A O'Grady, J A Lawrence, P J Petri, J A Cadotte.

*Ordres mineurs.*—P Derome, W J Hebert, G F Plouffe, J A Quesnel, M J Horan, E Pigeon, E C Birne, B J Burke, J P Kelly, D G McRae, F J Gnam, T Quigley, J T McGovern, N J Plante, J. A. Husley, J H Looby, P F McKenna, Z D Lizee, A C Labelle, T J Gibbons, P M McTeague, W T Finneran, T J Fitzgerald, CA Viens, M J Gearin, D J Rochon.

*Sous diacres.*—E A Latulippe, S E Tranchemontagne, O J Joly, N A Preville, D I Tellier Lafortune, A J Vaillancourt, C H Johannès,

H F Cassidy, E J Connell, A J Barron, D M Lawlor, A C O'Keefe, W J Murray, P. Burns, J. T. McIntyre, H McEvo, N C O'Reilly, A A Hameis, F L Carney, J H Gaughan, N Forve, Hamelin, M S H D F McGillicuddy, W J Fitzgerald, P Klein.

*Diacres.*—C J Bourduas, F X De la Durantaye, E V Doucet, W O'Meara, J M S Denis, J V Quinn, J J Ward, G J Barry, H A Barry, S F Keleher, J F Corcorn, M J Creary, F P McNichols, A B Bernard, H L Chapedelaine, L A Laroque, C G Richard, H J Jajesky.

*Prêtres.*—J A Ducharme, R H Laberge, F X Plante, J T Savariat, J L Turcot, J Deschesnes, P Larmarche, V Pauzé.

Dimanche dernier Mgr Lorrain, évêque de Cythère et Vicaire Apostolique de Pontiac a fait à Saint-Henri des Tanneries l'ordination suivante :

*Diaconnat.*—M L Hamelin du diocèse de Sherbrooke.

Mgr l'archevêque de Québec a fait samedi derniers les ordinations suivantes à la basilique :

*Prêtres*—Joseph Thaddée Hudson, Pierre-Antoine-Napoléon Pampalon, Antoine Auguste Fortin, Thomas Victor Lanzé, Ferdinand Bégin, François Nicolas Albert Rouleau et Etienne Olivier Corriveau, du diocèse de Québec. Jean-Baptiste Langlois, du diocèse d'Ottawa. John Carson, du diocèse de Saint-Jean, N. B.

*Sous-diacres.*—Joseph Alphonse Feuiltault et Clement Leclerc, du diocèse de Québec. David Harnett, du diocèse de Saint-Jean, N. B.

Le 1er dimanche de juin à l'office du soir aura lieu à la cathédrale de Montréal la bénédiction d'une magnifique statue du Sacré-Cœur. Cette statue, don des fidèles qui fréquentent l'église cathédrale mesure six pieds de hauteur et est sortie des ateliers de M. Beullac.

*Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal.*—A l'occasion des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul, il y aura une assemblée générale des conférences au cabinet de lecture paroissial lundi, le 28 du courant, à 8 h. du soir. On y donnera lecture de travaux sur les origines de l'œuvre. Les membres de toutes les conférences et le public sont invités à y assister.

Il y aura trois reposoirs sur le parcours de la procession du T. Saint-Sacrément à Saint-Sauveur de Québec.

Neuf jeunes filles prendront le voile au couvent de Jésus Marie à Sillery le 4 juin prochain.

Mercredi 16 a eu lieu à Notre-Dame de Lourdes de Saint-Sauveur la clôture de la retraite de la confrérie de la Sainte-Famille.

Environ 1200 personnes ont suivi cette retraite qui s'est terminée.

par une réception très nombreuse de nouvelles associées. Après cette réception toute la confrérie, bannière en tête, s'est rendue en pèlerinage au Sanctuaire de N.-D. de Lourdes en récitant dévotement le chapelet. Le temps était magnifique. Espérons que les hommes auront un temps aussi favorable, pour faire leur pèlerinage, dimanche prochain 20 du courant.

Le monastère des ursulines de Québec, dit le *Nouvelliste*, doit fonder un nouveau couvent à Stanstead, dans les cantons de l'Est.

Ce projet de fondation avait d'abord été ajourné par suite d'une gêne financière où se trouve en ce moment la communauté-mère, mais quelques anciennes élèves de ce couvent ayant exprimé le désir de contribuer elles-mêmes et d'en faire contribuer d'autres à l'œuvre, ce projet ne tardera point à recevoir sa réalisation prochaine.

Les anciennes élèves qui se sont mises à la tête de ce généreux mouvement sont Lady Belleau et mesdames Hélène Lelièvre, A M G DeFoy, E D de Sales Laterrière, Eliza H Massue, R A Sirois, J C D Nault, M Duggan, Etiza B Casgrain, S T Duchesnay, Emire G Stuart, G A Maguire.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a reçu le 8 courant, dans l'église du Monastère du Précieux Sang, la profession religieuse des sœurs choristes Rosa Desnoyers, dite Sœur Marie Réparatrice, de Montréal, Odile Chalifoux, dite sœur Rose de Sainte-Marie, de Saint-Hyacinthe, de la sœur converse, Christine Girard, dite Sœur Saint-François d'Assise de Saint-Aamé, et donnait le voile à Demoiselle Délia Richard, dite Sœur Sainte-Anne, d'Arthabaska. Sa Grandeur était assistée du Rév. Jeannotte, Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Marie, et du Révd M. Chalifoux secrétaire de l'évêché de Shérbrooke, et le sermon de circonstance a été donné par le Révd M. Sentenne, curé de Notre-Dame de Montréal, et oncle de la sœur Chalifoux.

Les pèlerinages seront très nombreux cette année à la bonne Sainte-Anne de Beaupré. L'église est déjà retenue chaque dimanche jusqu'au mois d'août par différentes congrégations qui vont y faire leurs dévotions.

#### RÉCEPTION DE MGR MERMILLÔD, A FRIBOURG.

Mgr Mermillod, Evêque de Lausanne et Genève, a été reçu solennellement le 29 avril à Fribourg, ville de sa résidence épiscopale.

Le *Courrier de Genève* nous donne les détails de cette réception.

Dès le matin des salves d'artilleries et le son des cloches de la cathédrale éveillent la population. A huit heures quelques compagnies de gendarmes viennent se ranger en face de l'Evêché. La foule commence à s'y grouper. C'était l'heure où le Prélat devait

se rendre processionnellement à la cathédrale, mais la pluie empêche le cortège de se former et Mgr Mermillod s'y rend en voiture.

A l'entrée du chœur le Prévot complimente le nouvel évêque qui répond par quelques paroles pleines d'émotion, puis il est conduit au trône épiscopal.

Messe solennelle ; Discours de Mgr Mermillod à l'Évangile sur la mission religieuse et sociale de l'Évêque.

Après l'office, le Prélat s'est rendu à l'hôtel de ville où l'attendait le conseil d'Etat réuni. Les paroles les plus bienveillantes ont été échangées et les meilleures assurances de bonne entente entre l'autorité utile et religieuse.

A midi, diner offert par le Conseil d'Etat au nouvel évêque. Au banquet, outre les personnes marquantes de la ville, étaient réunis tous les doyens et les préfets du canton.

A quatre heures toute la population de Fribourg se pressait de nouveau dans les nefs de la cathédrale. Mgr Mermillod, montant encore en chaire, a commenté les cérémonies de la consécration épiscopale et a fait ressortir les charges et les devoirs du pontife. Ensuite a eu lieu la touchante cérémonie de l'obédience du clergé. Tous les prêtres présents ont passé deux à deux devant l'Évêque, en face de la foule et, s'agenouillant les mains, dans ses mains, lui ont prouvé déférence et soumission. La bénédiction solennelle du très Saint-Sacrement a terminé la journée à l'église.

Si le commencement de la journée a été troublé par la pluie, nous avons été dédommagés le soir par une brillante sérénade, donnée par la musique de la ville. C'était un spectacle émouvant que celui des masses pressées dans la rue de Lausanne et sous les fenêtres de Monseigneur. C'était une mer de têtes. Le syndic de la ville, M. de Chollet, a pris la parole du haut de l'esplanade, et, d'une voix retentissante, a souhaité la bienvenue à Mgr l'évêque de Lausanne et Genève, comme l'envoyé de Léon XIII, comme le chef du diocèse et comme un illustre citoyen rentrant dans sa patrie avec les palmes d'une éloquence connue de l'Europe entière. Ensuite, au nom de ses administrés, il a promis à Monseigneur respect et soumission. Ses paroles chaleureuses ont provoqué les plus vifs applaudissements et le cri cent fois répété de : "Vive Monseigneur!"

On a comparé quelquefois l'éloquence de Mgr Mermillod aux étoiles qui pleuvent d'un feu d'artifice. C'est l'effet qu'a produit sur cette immense assemblée sa réponse à M. le syndic. Il l'a d'abord remercié, et, en lui, la ville entière, qui avait, au seizième siècle, donné l'hospitalité la plus gracieuse à l'évêque de Lausanne et à ses successeurs, manifestant toujours sa foi et son attachement à ses premiers pasteurs.

Il avait parlé six fois déjà dans la journée, et il trouva néanmoins encore assez de forces pour exprimer tous ses souhaits de prospérité à la ville qui a trois tours dans son blason, en développant ces



versets de la liturgie : *Fiat pax in virtute tuâ et abundantia in turribus tuis.*

La foule était suspendue aux lèvres de Monseigneur. Lorsqu'il eut fini, un immense hurrah, accompagné de battements de mains, fut poussé et répété jusqu'à trois fois—Je ne puis vous dire l'effet de cette parole vibrante sur tout ce peuple.

Monseigneur ne pouvait laisser terminer cette belle journée sans bénir le peuple. Il reprit encore la parole pour dire que le meilleur remerciement de l'évêque était la bénédiction pontificale. Il l'entonna, et toutes les têtes se courbèrent. Il avait fini, lorsqu'une voix fit entendre le cri : "Vive Mgr Mermillod !" Il fut répété par des milliers de bouches. Ce n'est que dans les pays foncièrement catholiques que se présentent de tels spectacles. On ne les oublie jamais.

---

#### LES PETITS SOULIERS D'OR DE LA MADONE.

Le Moyen-Age est fécond en légendes dans lesquelles une foi vive et confiante se trouve couronnée par des faveurs célestes racontées avec une grâce charmante et une incomparable naïveté.

Dans ce bouquet de fleurs mystiques nous allons en cueilli. une éclose dans le parterre de Marie, si brillant et si beau surtout en ces jours radieux du mois qui lui est consacré.

Au siècle de Saint François d'Assise et de Saint Louis, vivait dans la partie des vieilles Gaules qui s'est appelée l'Alsace, un bon et doux chrétien que l'on avait surnommé le Ménétrier de la Vierge parce que, habile à jouer du rebec (1), il excellait surtout dans les hymnes et les cantiques adressés à la Vierge Marie.

La foule, quand il sortait de l'église, lui faisait cortège pour l'entendre encore ; on l'invitait aux noces et aux repas de fêtes, et tous les convives, avant de se séparer, déposaient dans son escarcelle quelques pièces de monnaie. Par malheur, comme à l'instar de certains artistes, il ne conservait rien de qu'on lui donnait, il arriva qu'en devenant vieux il fut réduit à un entier d'unément.

Un jour qu'il cheminait vers Strasbourg espérant y trouver quelques secours, il rencontra sur sa route une petite église : il y entra, selon sa coutume, et voyant sur l'autel une statue de Marie richement ornée, il lui adressa une prière fervente, puis tirant son rebec qu'il portait toujours avec lui, il se mit à chanter des vers improvisés dans lesquels il la conjurait de prendre en pitié sa misère... Il se tut ensuite... Tout était silence et solitude dans le lieu saint ; et il allait se lever pour continuer sa course vers la grande et populeuse cité, lorsque la sainte image lui jeta un de ses *petits souliers d'or*.

Le bon ménétrier le ramassant pieusement, le couvrit de baisers, remercia longuement sa bienfaitrice, et, pressé par la faim, il se hâta d'entrer dans la ville. Une grande épreuve l'y attendait,

(1) Sorte de violon à trois cordes.

n'ayant pour son modeste re pas que le *petit soulier d'or*, ou le prit pour un voleur, et sans vouloir écouter ses protestations d'innocence, on le conduisit aux juges de la cité qui le condamnèrent à être pendu.

Comme on menait au supplice le malheureux ménétrier, on passa devant l'église de la Madone. A force d'instances il obtint d'aller y faire une dernière prière. En se retrouvant dans le sanctuaire où la Vierge sainte l'avait secouru, le pauvre homme sentit son cœur se briser. " O Vierge divine ! s'écria-t-il, vous avez souffert de bien grandes douleurs, voici votre pauvre ménétrier dans l'angoisse, ne lui refusez pas votre appui."

Après cette invocation désolée, il demanda aux archers qui le conduisaient de le laisser jouer encore avant de mourir un air, sur son vieux rebec, " à la sainte Vierge qu'il avait chantée toute sa vie." Le peuple qui l'entourait appuyant sa demande, les archers lui accordèrent ce qu'il désirait avec tant d'ardeur.

Sa pieuse tenue, ses accents et son rebec tirèrent des larmes de tous les yeux ; et pourtant, lorsqu'il eut fini, les archers se disposaient à l'emmener, quand tout-à-coup la sainte image lui jeta son autre *petit soulier d'or*.

A ce second miracle qui eut lieu devant cinq cents témoins tous s'écrièrent : " La bonté de Marie sauve son ménétrier, les deux souliers d'or sont bien à lui ! "

Les juges révoquèrent aussitôt leur sentence. en demandant pardon à la Madone d'avoir condamné un innocent. Le bon vieillard fut reconduit en triomphe à Strasbourg où il vécut longtemps encore : et la Chapelle *au miracle*, agrandie et restaurée, devint un pèlerinage plus fréquenté que jamais.

*Que de petits souliers d'or ne recevons-nous pas chaque jour des mains maternelles de Marie sous milles formes diverses ?* Comme le bon ménétrier de la légende, rendons-lui grâce de ses bienfaits et méritons de nouveau ses faveurs, par de ferventes prières et par nos chants d'amour.

C. de C.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

MISSIONS ÉTRANGÈRES : D'une lettre écrite par Mgr Besson, évêque missionnaire, nous extrayons les détails suivants sur la mission de Canton (Chine) :

" La province de Canton est presque aussi vaste que la France. Nos missionnaires travaillent sur une espace de près de trois cents lieues de l'Est à l'Ouest. Cette contrée immense, l'une des plus peuplées de la Chine, renferme trente millions d'habitants. Vous voyez par cet énoncé la besogne qui incombe à cinquante ouvriers apostoliques. Chacun de nous est obligé de parcourir, d'administrer un district plus grand que deux ou trois départements de la France.

“ Fondée il y a environs trente cinq ans, cette mission fut arrêtée par de graves difficultés ; les quelques rares chrétiens restés des persécutions antérieures n’osaient les recevoir de peur de s’attirer la haine de leurs concitoyens.

“ A force de patience et de charité on parvint à briser cette glace ; de jeunes ohrétientés se formèrent à côté des anciennes et en 1882, sans compter quelques milliers d’enfants, nous avons baptisés plus de seize cents adultes.

“ Notre séminaire indigène renferme une cinquantaine d’élèves que nous sommes obligés d’entretenir complètement. Ajoutez à cela les constructions de chapelle, les nombreux catéchistes employés à l’instruction des fideles, les voyages longs et dispendieux. Pour ces dépenses la Propagations de la Foi nous donne chaque année 45,000 francs.

“ A Canton nous avons deux grands orphelinats pouvant contenir deux cents enfants, L’orphelinat des filles est tenu par des vierges chrétiennes. Outre ces deux maisons nous avons ailleurs d’autres établissements du même genre et plus de trois cents écoles pour l’instruction de la jeunesse. Je ne parle pas des nombreux petits nourrissons que nous placons dans les familles jusqu’à l’âge de deux ans ni des catéchistes baptiseurs, ni des matrones qui vont sauver les âmes jusqu’au sein des familles païennes.

“ Je vous parlerai maintenant de la magnifique église, élevée à la gloire de Dieu au centre de Canton.

“ Cette église du gothique le plus pur est la plus belle de l’extrême Orient. Bâtie tout en granit, elle domine avec ses deux flèches la capitale de la province et semble par son élévation et son architecture, dire aux peuples païens la sublimité de notre religion, la supériorité de notre dogme sur les enfantements du paganisme. C’est aussi un monument national. Commencée en 1882, elle est aujourd’hui à peu près terminée, moins les vitraux et l’ornementation intérieure, mais nos ressources sont à bout, et je ne vois pas trop, si le bon Dieu ne nous vient en aide, le moyen d’effacer aux yeux du public l’effet facheux que produirait la cessation de nos travaux.

“ Mais il faut avoir confiance en Dieu et espérer qu’il ne nous abandonnera pas et employer quand même nos forces à faciliter l’accomplissement de nos vœux.

---

ETATS-UNIS :—La *Tribune*, journal protestant, de New-York, écrit ce qui suit :

“ On annonce l’arrivée prochaine de prêtres, moines et instituteurs religieux, nommés Frères, venant de France.

“ Nous leur souhaitons d’avance la bienvenue. L’arrivée en Amérique d’une partie du clergé français ne peut que nous réjouir. En 1793, nous reçûmes à bras ouverts les prêtres français qui fuyaient la persécution : ils ne nous trouveront pas moins hospitaliers en 1883.

“ Certes nos écoles ne laissent rien à désirer ; mais les exigences des instituteurs et institutrices deviennent insupportables et un peu de concurrence ne ferait pas de mal. Des hommes, qui portent une bure grossière, dont le seul but est d'instruire la jeunesse, qui se contentent de peu et auxquels une rémunération de 200 dollars par an suffit, seraient pour nous une précieuse acquisition. Et puis, dans nos immenses plaines de l'Ouest n'y a-t-il pas là encore de nombreuses tribus sauvages que l'on ferait bien de civiliser au lieu de les chasser par les balles et l'esprit de vin ? L'expérience a démontré que personne mieux que le prêtre catholique ne comprend l'art de civiliser les sauvages.

“ Lorsqu'en 1847, le colonel Kearny, à la tête d'une poignée d'hommes, prit possession de la Californie quelle est la raison pour laquelle les sauvages n'opposèrent aucune résistance ? C'est aux missions et au Jésuites que l'on dut que les chrétiens y furent salués comme des frères.”

---

BELGIQUE :—Le troisième congrès des œuvres eucharistiques se réunira du 5 au 19 juin à Liège (Belgique). Les membres du congrès visiteront le sanctuaire du Mont Comillon ou la B. Julienne reçut une révélation touchant la Fête-Dieu.

---

TURQUIE :—On écrit de Constantinople à la *Semaine Catholique* de Toulouse :

“ Un grand pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Féri-Keuï, se prépare en ce moment au faubourg de Galata, pour le mois de mai. Il nous faudra dresser un autel en plein air ; notre chapelle n'est pas assez grande pour recevoir la foule que nous attendons.

“ Dernièrement une dame française, de Paris, a envoyé, en action de grâces à Notre-Dame de Lourdes de Féri-Keuï, une médaille en or, de la valeur de 250 francs.

“ Une autre dame, également de Paris, nous a chargés de faire brûler, chaque samedi, un cierge de 5 frans devant l'autel de Notre-Dame de Lourdes.

“ L'année dernière, plusieurs, Français, accompagnés du R. P. Delattre, jésuite, sont venus en pèlerinage à Féri-Keuï. Ils ont assisté à notre grande messe selon le rit Géorgien et ont été ravis de nous entendre chanter avec accompagnement d'orgue le cantique français dont le refrain est *Ave, Maria*.

“ Tous les jours on nous apporte des *ex-voto*.

“ La famille *Dubini* a donné à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes une balustrade dorée dont les portes contiennent les lettres initiales de la Vierge Immaculée.

“ Comme le nombre des guérisons miraculeuses ne cessait d'augmenter, Sa Grandeur Mgr Vanutelli, étant encore à Constantinople comme délégué du Saint-Siège, a jugé à propos de former une commission, chargée d'examiner canoniquement les faits.

“ Les huit respectables membres de cette commission ont tenu

deux séances au faubourg de Péra dans la chapelle Sainte-Marie, des RR. PP. Franciscains. Le miraculé était d'abord interrogé pendant une heure ; puis on faisait entrer les témoins. On a ainsi examiné six guérisons dans la première séance, et dix dans la seconde.

“ A la fin les examinateurs ont déclaré, à l'unanimité, qu'il y avait du surnaturel dans les faits soumis à leur appréciation et ont apposé leur signatures au procès-verbal. On a envoyé ce document à Rome, il y a déjà un an ; mais le Saint-Siège n'a pas encore dans sa sagesse jugé à propos de nous faire connaître son sentiment. ”

---

FRANCE :—LA SAINTE TUNIQUE DE N.-S. J.-C. — La ville d'Argenteuil a, comme on sait, l'honneur de posséder une des plus vénérables reliques qui existent dans le monde entier. Depuis le neuvième siècle, elle a reçu en dépôt des mains de Charlemagne, la Tunique sans couture que portait le divin Sauveur en montant au Calvaire, et qui fût assignée par le sort à l'un des soldats préposés au crucifiment. Mgr l'évêque de Versailles, s'occupant de réviser le *Propre* diocésain, et voulant imprimer un nouvel élan au culte rendu à ce précieux vestige de la vie mortelle du Rédempteur, a désiré établir en son honneur un office spécial qui serait étendu à tout le diocèse.

La Sacrée-Congrégation des Rites, consultée à ce sujet, a émis un avis favorable et admis en principe l'institution de cette fête de la Sainte Tunique. Monseigneur Goux, avant de prendre cette décision, a demandé à ce que la châsse d'Argenteuil fut ouverte en sa présence. La visite solennelle a eu lieu devant plusieurs chanoines et d'autres témoins. Il a constaté que la Sainte Tunique n'est plus entière, il est vrai, mais qu'il en reste encore d'importants fragments.

Le tissu de la Sainte Tunique est composé en fils de la couleur et de la finesse du poil de chameau. Il est fort propre, d'une trame peu serrée et soyeuse au toucher. Dans le grand morceau de nombreuses et larges marques roussâtres, semblent provenir de sang répandu. Sous ces traces, qui couvrent une grande partie du centre du morceau depuis le tour du coup, jusqu'à une certaine distance du bas, c'est-à-dire la surface qu'occuperaient les épaules et les reins, l'étoffe est dure et sèche, et les interstices de la trame sont remplis par cette matière, de telle sorte qu'on ne peut voir le jour à travers.

Nous arrivons à l'époque de l'année où le pèlerinage à l'insigne relique est le plus fréquenté. Le lundi de la Pentecôte surtout il y a grands concours de peuple dans la belle église d'Argenteuil. Comment la dévotion n'attirerait-elle pas auprès du Vêtement tissé par les chastes mains de Notre-Dame, et sanctifié encore plus au contact du Corps et du Sang de Jésus ?

---

FRANCE : — On lit dans la *Semaine Religieuse* de Paris : “ C’est dimanche prochain 6 mai que la Société de Saint-Vincent de Paul célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le matin à huit heures et demie, les membres des Conférences iront à la chapelle du Sacré-Cœur de Montmartre et recevront la sainte communion des mains de Sa Gr. de Larisse ; à quatre heures et demie, ils prendront part à une cérémonie solennelle en l’église métropolitaine. Son Em. le Cardinal Archevêque a bien voulu promettre de présider cette réunion : le R. P. Monsabré prononcera un discours.

“ Le Souverain Pontife a daigné accorder “ une indulgence plénière à tous les membres actifs et honoraires de la Société, ainsi qu’à ses pauvres, qui, vraiment contrits, confessés et ayant communiqué, assisteront à la messe anniversaire qui sera célébrée dans chacune des localités où existent des Conférences. ”

“ M. Baudon, président général, avait suggéré aux Conférences l’idée de souscrire à une œuvre destinée à perpétuer le souvenir de la fête que la Société va célébrer.

“ Cette proposition a reçu l’accueil le plus empressé : le *Bulletin de la Société* annonce l’ouverture de souscriptions pour le *Pavillon de Saint-Vincent de Paul* de l’hôpital chrétien. “ Il n’y a pas, dit-il, d’œuvre qui puisse réjouir davantage le cœur de notre saint patron : il n’y en a pas qui soit, dans les circonstances présentes, appelée à rendre un plus grand service à nos pauvres et à leur procurer plus de consolations. ”

“ La seconde liste s’élève à 14,876 francs. Nous sommes persuadés que cette souscription réussira au-delà des espérances : la lettre que nous publions naguère et dans laquelle Son Eminence le Cardinal-Archevêque se plaignait avec tant de force de la suppression du traitement des aumôniers, a appris à tous les catholiques qu’ils ne peuvent faire une œuvre meilleure que de concourir à l’érection de l’hôpital chrétien. Là du moins l’ouvrier trouvera avec le remède qui adoucit les maux du corps le remède qui guérit l’âme. ”

SUISSE : — Un correspondant du *Monde* lui signale un fait extraordinaire qui vient de se produire à Brégenz (Suisse), sur les bords du lac Constance.

“ Cette ville renferme un couvent de Dominicaines. Elles ont une propriété à quelque distance de la ville. Des ouvriers abattaient l’autre jour quelques sapins sur cette propriété et les convertissaient en planches. Tout à coup, dans ce travail, un ouvrier s’arrête avec étonnement. Il remarque dans une de ces planches teutes fraîches un dessin qui le frappe. Il le considère et n’a pas de peine à voir là une image d’une beauté merveilleuse, ou plutôt une double image : c’est d’un côté la figure du Sauveur, admirablement douce, et, en face, celle de sa très sainte Mère. On comprend l’émotion qui s’est emparée de tout le pays et l’affluence des

visiteurs dans le couvent des Dominicaines, où cette planche a été transportée. On a fait immédiatement photographier ces merveilleuses images, pour les répandre au loin et répondre aux innombrables demandes qui en sont faites.”

ALLEMAGNE :—Le théâtre national de Berlin vient d'être détruit de fond en comble par un incendie. Rien n'a pu être sauvé des accessoires ni des costumes. Heureusement, il n'y a ni morts ni blessés. On ignore la cause du sinistre. Mais, en Finlande, une explosion au théâtre de Revel a causé la mort de plus de cent personnes.

On annonçait dernièrement l'incendie et la destruction du théâtre d'Aran à Buda-Pesth. Les dégâts sont évalués à plus de 150,000 florins.

L'année 1881 fut une année néfaste entre toutes pour les théâtres. VINGT théâtres furent consumés par le feu, et, dans le dernier incendie qui dévora le théâtre de Vienne, mille spectateurs périrent de la plus affreuse mort. On s'en émut beaucoup ; mais les émotions passent vite sur les âmes légères, surtout quand elles se heurtent aux passions et à l'amour du plaisir. Les théâtres furent reconstruits. On se contenta de prendre quelques mesures de précaution ; on élargit les portes ; on tendit un rideau de fer entre la scène et le public ; on multiplia les surveillants et les machinistes. Quant à moraliser le théâtre, nul n'y songea. On pensa que la puissance de Dieu s'arrêterait devant l'habileté des hommes.

Or, l'année 1882 a répondu à ce défi : VINGT ET UN théâtres ont été la proie du feu.

---

## LA CLEF DES AMES.

---

(Suite)

En entrant elle fut toute heureuse de voir Sigismond non pas sombre comme avait dit sa mère, mais gracieux et pour ainsi dire illuminé.

Après quelques phrases banales, elle se demandait comment elle aborderait la grande question..... Elle avait sondé le terrain et n'avait trouvé chez le malade ni adhésion, ni résistance. Est-ce que j'aurais fait fausse route ? se disait-elle.

Une chose l'embarrassait surtout... Sigismond semblait jouir de son embarras. Il la regardait avec un sourire malin qui était bien près de la désarçonner.

— Allons, mon enfant, dit-il enfin, ce n'est pas la peine de prendre tant de mitaines, ni de vous arrêter si longtemps à la bagatelle de

la porte. Croyez-vous que je ne vous ai pas percée à jour depuis longtemps... Je sais parfaitement ce que vous me voulez et je vous en ai une reconnaissance inexprimable.. Allons, parlez, je vous attends.

Clémence eut bien voulu parler, mais elle était muette de joie et de reconnaissance.

Puis, quand elle crut que la voix lui revenait, les larmes l'inondèrent.

Comme poussée par une force irrésistable, elle tomba à genoux.

— Mon Dieu, dit-elle, oh ! que vous êtes bon ! Soyez béni, mille fois béni !

Sigismond ne disait rien, mais on voyait dans ses traits qu'il était heureux.

Et comme sa mère entra :

— Ma chère mère, dit-il, vous savez bien que je m'en vais..... Le tout est de bien s'en aller. Vous avez eu peur de me faire peur. Vous n'avez pas osé appeler un prêtre. Heureusement Dieu a vu que ce n'était pas par mépris que vous ne l'appeliez pas et Dieu m'a envoyé cette petite sœur de charité. Elle ne m'a ni prêché, ni catéché, mais quelle prédication comparable à son inépuisable et ingénieuse charité.

— Monsieur Sigismond vous allez vous fatiguer, dit Clémence... Ne parlez donc pas..... Sans compter que ce que vous dites.....

— Eh bien ! soit. Il vaut mieux agir... Mère voulez-vous m'aller chercher monsieur le curé ? J'ai absolument besoin de me confesser. Pour remplir mon devoir, pour obéir à Dieu, pour réjouir le cœur de Mlle Clémence, je veux mourir en chrétien.

\*.\*

Sigismond reçut les derniers sacrements avec une angélique piété.

\*.\*

Il voulait mourir en chrétien.

Dieu en avait disposé autrement.

Dieu voulait qu'il vécût en chrétien.

On s'attendait à le voir passer d'un jour à l'autre. Au contraire, il y eut tout de suite, dans sa santé une amélioration qui alla en s'accroissant chaque jour davantage.

— C'est un vrai miracle disait un de ses médecins qui avait le rare bonheur d'être chrétien.

L'autre, libre penseur déterminé, était bien un peu chiffonné par cette insolente guérison. Il se consolait en disant que les forces de la nature sont inépuisables.

\*.\*

Je n'essaierais pas de vous peindre la reconnaissance de la mère et du fils envers celle que Sigismond persistait à nommer sa petite bienfaitrice.

Clémence ne pouvait comprendre que l'on fit tant d'éclat d'une chose qui était si naturelle.



\*\*\*

Cependant arriva le mois de mai.

Guéris ou non, presque tous les étrangers quittaient la ville qui est une station d'hiver.

Sigismond habitait Valenciennes et Clémence Bordeaux.

D'ailleurs Sigismond pour achever de consolider sa santé dut voyager, en Espagne en Orient.

On fut donc plusieurs années sans se revoir.

Seulement tous les ans, le 15 mars, jour anniversaire de celui où Clémence avait rompu la glace, Clémence recevait un magnifique bouquet.

\*\*\*

Le 15 mars 1880, le bouquet était accompagné d'une lettre de la mère de Sigismond au père de Clémence.

Vous vous doutez de ce que disait cette lettre.....

Le 1er mai, Sigismond épousait sa jeune bienfaitrice.

C'est un ménage d'or..... ce qui veut dire, avant tout, un ménage chrétien.

EUG. DE MARGERIE.

---

## CONSEILS AUX OUVRIERS.

[Suite.]

---

### MOYENS PAR LESQUELS L'OUVRIER PEUT AMÉLIORER SON SORT.

Combien il est facile au jeune ouvrier de se bien conduire.

Maintenant que j'ai signalé les obstacles qui s'opposent au bien-être de l'ouvrier, et que je lui ai fait voir comment il peut les surmonter, il m'est facile de vous faire comprendre à quelles conditions il pourra rendre sa position heureuse.

De ces conditions, la première évidemment, Joseph, c'est la bonne conduite, c'est-à-dire la pratique assidue et intelligente du devoir ; ce qui consiste d'abord dans la fuite de ce qui est mal, ensuite dans la facilité à discerner le bien moral, jointe à l'habitude de le vouloir et à la force de l'accomplir.

Quand je vous recommande avant tout, Joseph, d'avoir une bonne conduite, je ne vous préche rien de bien difficile.

Quelles sont, en effet, les causes qui, en général, font dévier les jeunes gens de la route qui leur est tracée par leur raison ? C'est qu'ils ont à leur disposition pour le moment actuel des sommes plus ou moins considérables ; c'est que, pour l'avenir, ils ont en perspective une certaine fortune ; c'est qu'il leur est facile d'abuser de leur temps.

Or, ces causes de perversion morale n'existent presque jamais pour le jeune ouvrier, de même qu'elles n'existent ordinairement pas pour le jeune artiste. En général, ni l'un ni l'autre n'a d'argent à dissiper, de fortune à attendre, de temps à perdre ; et la nécessité impérieuse du travail les préserve l'un et l'autre des mauvais conseils que donne l'oisiveté. Mais l'artiste est plus exposé à tomber dans des excès, parce qu'il peut arriver que quelques facultés de l'intelligence, développées en lui outre mesure, prennent une tendance malade qui réagit sur sa raison. L'ouvrier n'a pas à craindre ces écarts de l'imagination surexcitée. Une heureuse nécessité l'oblige au travail manuel ; l'emploi utile de tous ses moments le met à l'abri de la plupart des séductions ; et la folie des passions ne peut guère trouver de place entre la fatigue du jour et le repos de la nuit.

Il lui est donc bien facile de laisser la raison exercer seule sur ses actions un empire que les passions lui disputent si peu, d'imposer le silence et le calme à la fougue de son âge, et de se préserver de tous les excès.

Ainsi il assurera le bonheur de sa vie ; car, pour l'ouvrier, la bonne conduite est tout. C'est grâce à elle qu'il jouit de l'estime des autres et de la sienne propre ; par elle qu'il a la corps dispos et l'esprit tranquille ; par elle que le travail est soutenu, le salaire assuré, la vie douce ; sans elle point de succès pour ses tentatives, point de repos pour son âme, incessamment ballottée d'une faute à un repentir et d'un repentir à une faute. Se bien conduire serait pour lui le plus habile calcul, si ce n'était pas, avant tout, le premier devoir. Mais enfin, soit par devoir, soit par calcul, ayez une conduite irréprochable, le bonheur est là, il n'est que là : tout le monde le comprend tout le monde en convient.

La mauvaise honte, obstacle à la bonne conduite.

Qu'est-ce donc qui jette tant de jeunes ouvriers dans la dissipation et dans le désordre, presque toujours malgré eux ? C'est cette détestable faiblesse qu'on appelle la mauvaise honte. Ils ne savent pas résister à des railleries qui devraient être l'objet de leur mépris ; un reproche, un sourire ironique leur font peur ; et quel reproche ? celui d'avoir de la raison et de bons sentiments ! quel sourire ? celui de quelques étourdis, sans esprit et sans cœur, qui, bien loin d'avoir le droit de se moquer des autres, méritent mille et mille fois qu'on se moque d'eux.

(A CONTINUER.)

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

A. Pepin.—Natalie Asselin.—Euphémie Collin.—M. Brunette.—Marie  
Leclair.—Margaret Keiley.—Marie Auprix.—Carmel Perfetté.—Dorilda  
l'abbé.—Elizabeth Walker.—Avila Bonneville.—Ann Carlin.—Victoria  
Dupuis.—Agnès Simard.—Catherine Clarke.—Edouard Poitras.—M. Du-  
fault.—Adèle Chamberland.—Elizabeth Picotte.—Daniel Orsler.—Vincent  
Lafond.—J.-B. Girouard.—Edouard Demers.— Exilda Archambeault.—  
O. Charbonneau.—A. Gagnier.—Céline Labrecque.—A. Perron.—Louise  
Surprenant.—F. X. Lalonde.—Moïse Caron.

### DE PROFUNDIS.

## L. J. A. SURVEYER

**Marchand Ferronnier**

Tient l'assortiment le plus complet pour églises  
ou autres édifices publics, consistant en  
Clanches, Targettes, Charnières (simples  
ou à ressort), Serrures, Poignées en  
bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie,  
coutellerie et aussi ustensils de cui-  
sine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

# 25 Cts.

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, cons-  
tipation, etc., etc.

**A. vendre partout.**

## ORGUES HARMONIUMS

# "DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE,  
à Bowmanville, Ont.

### CE QU'EN DIT LE CLERGE :

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

Nous avons reçu en bon ordre l'Orgue-Har-  
monium acheté à votre magasin le 14 juillet  
dernier. Votre instrument donne pleine et en-  
tière satisfaction. Les paroissiens de Saint-Lé-  
née, en sont bien contents. Au dire des con-  
naisseurs, le son de votre Orgue-Harmonium,  
(du prix de \$360), est aussi fort et puissant que  
celui de l'Orgue de la Baie Saint-Paul, qui a été  
acheté chez M. L. N. Allaire, à Québec, et qui  
a coûté \$600.

Rév. R. E. ROY, Ptre.

Saint-Irénée, 20 septembre 1881.

Dépot général chez,

## L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame

**MONTREAL.**

Une centaine d'instruments  
toujours en magasin.

**J. MAJEAU, JR.**  
**Marchand-Epicier**

**375, RUE LAGAUCHETIÈRE**

Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
**MONTREAL.**

Toujours en mains vieux Cognac et autres liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine, Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes. Thé et Café des meilleures qualités, au plus bas prix.

**QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.**

**CHEMIN DE FER LE**  
**GRAND TRONC**

**SAISON D'ÉTÉ 1883**

**Service des trains locaux**

**MONTREAL OUEST.**

A dater de lundi, le 16 avril, un wagon de voyageurs partira de la gare Bonaventure à Montréal à 6.15 h. p. m., pour Vaudreuil et le train de Cornwall prendra ce wagon à Vaudreuil le matin.

Le et après le 14 mai, le train local de Vaudreuil partira de cette localité à 7.35 a. m. et quittera Montréal à 6.15 p. m.

Le et après le 7 mai, le service des trains se fera comme suit :

**LIGNE DE LACHINE.**

De Montréal.	De Lachine.
7 00 a. m.	7 25 a. m.
7 55 do	8 20 do
9 55 do	9 35 do
Midi a. m.	1 40 p. m.
3 30 do	4 00 do
5 00 do	5 30 do
6 15 do	7 00 do
2 00 do le samedi seulement	2 30 do

**SERVICE DE SAINT-LAMBERT.**

Le train quittant Montréal à 12.10 p. m. et celui quittant Saint-Lambert à 1h. p. m. seront rétablis prochainement. Avis en sera donné dans quelques jours.

**J. HICKSON.**

Montréal, 5 avril 1883. Gérant général.

**Pharmacie Sainte-Catherine**

**R. McNICHOLS**

**Chimiste-Pharmacien**

PROPRIÉTAIRE

**597, rue Sainte-Catherine**  
**MONTREAL.**

Remèdes et Teintures. Médecines patentées, Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.

Eponges, Bandages, Sangsues, Graines de fleur et de jardins.

Soins particuliers donnés aux prescriptions des médecins et recettes de famille.

**LOUIS MONETTE**

**BOUCHER**

**EN GROS ET EN DETAIL**

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

**Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14**

**MONTREAL.**

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

**UNE VISITE EST SOLLICITÉE.**

**111, rue Saint-Laurent**

Coin de la rue Lagouchetière  
**MONTREAL.**

**ARCAND FRERES**

**Marchands de Nouveautés**

**MAGASIN A UN SEUL PRIX**

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habilllements de Messieurs.

**W. ARCAND, Tailleur.**

**MAISON ITALIENNE**

(Fondée en 1848)

**ETABLISSEMENT DE**

**Statues Religieuses**

Le plus beau et le plus grand de la Puissance

**T. CARLI**

**STATUAIRE**

**66, rue Notre-Dame**

**MONTREAL.**

Sacré-Coeur de Jésus et de Mario, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoit, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, stoff et ciment. — **Prix modérés.**

## AU PUBLIC

Vous n'êtes pas sans savoir que la célèbre Maison **A. PILON & Cie**, si bien connue par toute la Puissance, même de l'étranger, pour sa libéralité et sa générosité, a, par la dureté des temps et le peu d'activité du commerce, déposé son bilan. Une maison telle que celle-là ne devait pas disparaître, ne devait pas s'effacer. C'est ce que j'ai compris. Ayant acheté le stock de la dite Maison, je viens vous annoncer que j'en continuerai les affaires à la même place, au grand palais de la rue Sainte-Catherine, sous la raison sociale de

### J. B. LABELLE.

Par la présente je viens aussi solliciter humblement l'honneur de votre visite ; vous ayant toujours compté du nombre des pratiques avantageuses, de l'ancienne Maison **A. PILON & Cie**, dont je faisais partie, j'ose espérer que vous répondrez à mon invitation et que, comme par le passé, vous continuerez à accorder à l'établissement votre part de patronage. Veuillez croire que moi, de mon côté, je ferai tout en mon pouvoir pour vous donner pleine et entière satisfaction sous tous les rapports.

Toujours, comme autrefois, la Maison sera une place où les pratiques seront reçues avec bienveillance et l'attention la plus délicate sera portée à leurs demandes. Toujours au premier rang, elle brillera par sa part d'encouragement, c'est-à-dire que la nouvelle Maison sera comme l'ancienne, si ce n'est le nom qui en est changé, car notre *motto* est **LIBÉRALITÉ ET GÉNÉROSITÉ.**

**J. B. LABELLE**

Successeur de A. Pilon & Cie.

**647 et 649, rue Sainte-Catherine, Montréal.**

### LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

### L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

## CHAUSSURES

No. 60½, rue Saint-Dominique

**MONTREAL.**

POUR AVOIR DE

### Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN.

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantir la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859.

**HENRY B. GRAY**

### Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

**MONTREAL.**

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Beurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**A. B. STEWART & FILS**

**ENCANTEURS**

Pour la vente des biens-fonds et des  
marchandises en général

**432, rue Notre-Dame**

Samedi après-midi, grande vente de  
marchandises françaises et d'instru-  
ments de chirurgie. Chaque lundi et  
mardi, vente régulière de meubles de  
ménage.

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

Spécialité : Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**Mercier, Beausoleil & Martineau**

**AVOCATS**

**55, rue Saint-Jacques**

**MONTREAL.**

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-  
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.  
CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.  
PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en-vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à JOHN H. McTARVISH, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,  
**CHARLES DRINKWATER,**  
Secrétaire.

Montréal, 22 janvier 1893.

## COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.  
Demandez notre catalogue.

**SENECAL & Cie.**

220, rue Notre-Dame, Montréal.

---

Grande Fonderie de Cloches

## BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; heffrois en fer; amueblement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC**, 229, Notre-Dame.

---

## LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

**Cadieux & Derome**

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

---

## ANNALES DE LA SAINTE FACE.

Revue mensuelle de l'œuvre, et souvenirs de M. Dupont et de la Sœur Saint-Pierre. Sous la direction des Prêtres de la Sainte-Face.

PARAISANT TOUS LES MOIS.

**Prix de l'abonnement . . . . . \$1.00.**

---

Vie de M. Dupont, apôtre de la dévotion à la sainte Face, par M. l'abbé Janvier., 2 vol. in-12, \$2.00

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

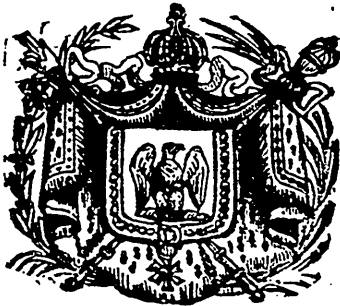
## VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

**CIRE BLANCHE** } POUR  
**ET PARAFFINE** } LES  
CIERGES.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

# PARISIEN

dé LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez -

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*